



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 16 mars 2020, à compter de 13 h 30, à l'hôtel de ville de Drummondville, **sous la présidence de monsieur le maire Yves Grondin**; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Dominic Martin, conseiller
madame Stéphanie Lacoste, conseillère
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
monsieur Jean Charest, conseiller
madame Catherine Lassonde, conseillère
monsieur Alain D'Auteuil, conseiller
monsieur John Husk, conseiller
monsieur William Morales, conseiller
monsieur Alain Martel, conseiller
madame Annick Bellavance, conseillère (via
vidéoconférence)

Absence motivée :

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général
Me Mélanie Ouellet, greffière
M. Benoit Carignan, trésorier et directeur, Module administratif

OUVERTURE DE LA SÉANCE

RÉFLEXION

Lecture de la réflexion

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et fait lecture d'une réflexion.

0292/03/20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Stéphanie Lacoste,
dûment appuyée par monsieur Jean Charest,
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CORRESPONDANCE

DIRECTION GÉNÉRALE

FINANCES

**0293/03/20 Rejet des soumissions - Prolongement des services, rue de la Commune et Place de la Garde
(Appel d'offres no DR19-PUB-090)**

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission reçue conforme était de 1 084 697,15 \$ (taxes incluses);

CONSIDÉRANT QUE ce montant est supérieur au règlement d'emprunt et dépasse la capacité financière de la Ville au moment de rejeter les soumissions;

sur proposition de madame Stéphanie Lacoste,

dûment appuyée par monsieur Daniel Pelletier,

il est résolu que la Ville de Drummondville rejette les soumissions reçues, étant donné que la plus basse soumission conforme était supérieure au règlement d'emprunt de la Ville et elle mandate la division de l'approvisionnement à procéder à un nouvel appel d'offres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CAPITAL HUMAIN

GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

TRAVAUX PUBLICS

URBANISME

RÈGLEMENTS

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

0294/03/20 LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;
sur proposition de monsieur John Husk,
dûment appuyée par monsieur Jean Charest,
il est résolu que l'assemblée soit levée à 13 h 33.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Yves Grondin, maire

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.